

# charte graphique

Une évolution  
de la charte graphique  
du Centre d'Action Laïque  
de la Province de Liège



# La charte graphique du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège



La réalisation d'une charte graphique ne se limite pas à la création d'un logotype ! C'est un projet plus global visant à améliorer la visibilité et l'identité d'une structure, que cette dernière soit commerciale, institutionnelle ou associative.

Depuis 2005, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège s'est donc doté d'une telle charte. Nous avons estimé, après 4 ans de vie, qu'il était temps que cette charte et la visibilité de l'association évoluent encore d'un cran.

Merci pour votre attention.

# Sommaire

Introduction	• 3
<b>Sommaire</b>	<b>• 5</b>
Lifting du logo du CAL Province de Liège	• 7
<b>Evolution de la typographie générique</b>	<b>• 9</b>
Les nouvelles «couleurs» de l'association	• 11
<b>L'utilisation du logo</b>	<b>• 13</b>
Le traitement des photos et le légendage	• 15
<b>Exemples d'intégration du logo</b>	<b>• 17</b>
Renseignements et autorisations	• 33

# Lifting du logo du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

Logo version 2005



Logo version 2009



La version 2009 du logo du Centre d'Action Laïque a subi un lifting complet, avec l'utilisation d'une nouvelle police ainsi que la restructuration de la partie visuelle. Le carré sur pointe fait à présent place à une trilogie de carrés aux coins arrondis. Ces 3 carrés représentent les valeurs que le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a toujours défendues, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Le flambeau récupère une place plus forte, et se met à jour par rapport au nouveau flambeau induit par le Centre d'Action Laïque, tout ça pour lui donner plus de «puissance».

Le logo peut se voir éventuellement complété de la phrase «Libres, ensemble» induite au niveau communautaire, détachable de la structure du logo.

# Evolution de la nouvelle typographie générique du Centre d'Action Laïque

> **ALDO** semibold [©Sacha Rein]

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz  
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ  
1234567890

> ARIAL

abcdefghijklmnopqrs  
vwxy  
ABCDEFGHIJKLMN  
OPQRSTUVWXYZ  
1234567890

La police de caractère utilisée dans le cadre du logo, des titres principaux de divers supports et visuels du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, se voit elle aussi changée, passant d'un police fine, légère et qui apportait un effet de «frais» en 2005, à une police plus tranchée, plus marquée, portant en elle un côté plus «institutionnel» mais en gardant une volonté accessible.

La police de caractère **ALDO** utilisée sera soutenue par l'Arial, en ce qui concerne le corps des textes, les sous-titres, inter-titres, ...

# Les nouvelles «couleurs» de l'association.



Nous avons aussi déterminé qu'il était temps de changer la palette de couleurs utilisée pour définir l'association.

En ce qui concerne le logo, nous resterons sur le choix de la monochromie - le bordeaux - pour une facilité d'intégration et une reconnaissance immédiate.

Le cartouche ainsi que le flambeau dans le carré bordeaux sont travaillés en défonce, rendant le logo très «fluide» pour une utilisation sur tout type de supports.

La «signature» du logo est quant à elle en noir à 60%, modulable en fonction des différents supports que nous serons amenés à réaliser.

En 2005, nous avons défini le vert comme couleur secondaire pour nos médias, dans l'optique de l'époque d'amener un côté dynamique et de renouveau.

En 2009, la tendance est le retour à un côté plus soft et plus institutionnel avec l'apparition en remplacement du vert, d'un beige plus sobre.

# Les utilisations du logo

Le logo version couleur



Variante avec ombre portée

Le logo monochrome noir



Le logo monochrome blanc



Les dimensions minimum pour l'impression du logo dans sa version avec signature sont [L. 25 mm x H.14 mm].



# À ne pas faire !

Le logo «ton sur ton»



Le logo sur une image



Le logo monochrome raté



Le logo déstructuré



# Exemples de traitement des photos et légendages



Traitement de la photo avec mise en avant d'un sujet particulier sur fond monochrome.



Urem quip esequam, sisim nit  
ullaore moles. Lisl diamcore tat nibh  
et eui tat. Tie ero erci tie dolore



Traitement de la photo avec mise en avant d'un sujet particulier sur fond monochrome et avant plan teinté.



Urem quip esequam, sisim nit  
ullaore moles. Lisl diamcore tat nibh  
et eui tat. Tie ero erci tie dolore

Dans le cadre de notre travail, nous sommes parfois amenés à devoir traiter des photos de qualité moyenne ou faible. C'est pourquoi nous avons développé différents traitements de l'image permettant de pallier cet état de fait, en mettant l'accent sur un détail particulier.

Cette technique peut également nous permettre de cibler la lecture visuelle du sujet pour donner plus d'impact à une photo illustrant une manifestation, un congrès, une défense de thèmes en particulier.

Une constante qui reviendra dans le traitement, pour s'accorder avec le reste de la charte graphique sera d'utiliser des blocs à coins arrondis. Ceci variera évidemment en fonction des possibilités et des besoins dans les médias du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. Ces techniques sont intéressantes mais bien entendu non obligatoires.

# Exemples d'intégration du logo et de la nouvelle ligne graphique

Carte de visite



Carton de courtoisie

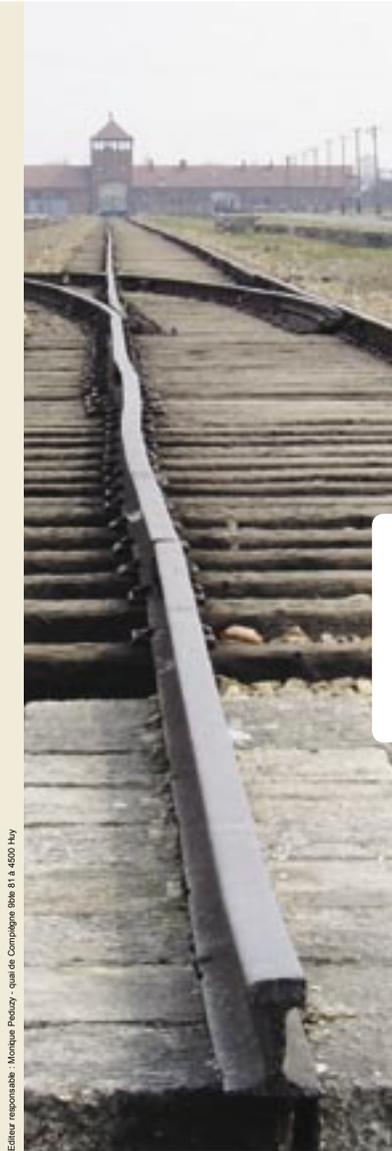


Carte et porte-carte  
Salut & Fraternité



«Salut & Fraternité» est un organe d'information, mais aussi d'échange d'opinions concernant la laïcité et les problèmes posés par notre société que nous voulons juste, progressiste et fraternelle. **Si vous partagez le sens de notre action, si vous souhaitez le développement de «Salut & Fraternité», soutenez-en la diffusion en versant une somme minimum de 5 euros. Votre collaboration est indispensable.**

*Libres, ensemble*



Editeur responsable : Monique Peduzi - quai de Campagne 88e et 1 à 4500 Huy



**La Maison de la  
Laïcité d'Amay**

présente l'

# Exposition «TRACES»

**Amay**

**25 & 26-04-2009**

Rue Joseph Wauters  
4540 Amay

Le samedi 25 avril de 10h à 18h  
Le dimanche 26 avril de 14h à 18h

Renseignement :  
Madame PEDUZY  
085/21.60.03 • 0478/52.78.23

« Traces » est une exposition photographique de l'asbl « Territoires de la Mémoire » illustrant l'horreur des camps de concentration nazis et autres lieux de Mémoire.

L'exposition, véritable outil pédagogique, a pour mission de plonger le visiteur dans l'univers et l'enfer concentrationnaire à travers ces photographies et légendes sans lui imposer de discours. C'est l'esprit critique du visiteur qui va décoder, analyser les images.

Cette exposition permet aux différentes générations de se transmettre la mémoire. Nous voulons tout simplement laisser une « trace » de l'horreur perpétrée par le régime nazi.

La diffusion de cette exposition est organisée dans le cadre de « Carrefours des Générations ».



www.carrefoursdesgenerations.be

Affiches



**La Maison de la Laïcité  
d'Angleur- Chênée  
et environs**

a le plaisir de vous inviter à la



Editeur responsable : Marie Spermant - Rue Camille Lemonnier, 29 - 4031 Angleur

# Conférence

**L'IGNORANCE DU GENRE,  
UNE PRISE DE POUVOIR AU QUOTIDIEN**

**Liège**

**01-04-2009 - 19h30**

• 4000 Liège

Renseignement :  
0477/318 700  
laicite.angleur@skynet.be

Intervenante :

**Madame Chantal Thomas,**  
directrice de Retravailler-Liège

Pour faire la chasse aux stéréotypes de sexe en cause dans la division du travail entre les femmes et les hommes dans l'Europe élargie. «*Les femmes ne sont pas faites pour diriger*», «*il y a des métiers d'hommes et des métiers de femmes*»... Entre ce qui se dit, ce qui se contredit, entre les chiffres et les stéréotypes, le guide STERE/O dresse un état de lieu et déconstruit les idées reçues.

Soirée organisée en partenariat avec la Maison des femmes d'ici et d'ailleurs.

\*STERE/O - Un projet européen mené en Belgique par Retravailler (service de formation-insertion des FPS)

**GRATUIT**



Association membre du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

# lettre info n°9

## Théma Midi-Débat • DUDH

### DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

#### Introduction

Hervé PERSAIN, Président du Centre  
d'Action Laïque de la Prouince de Liège

Comme son nom l'indique, la Déclaration Universelle des Droits Humains (DUDH) constitue une référence universelle. Et cependant, de plus en plus, ce caractère universel est remis en question. Le communautarisme, les particularismes, les spécificités culturelles, l'emprise renouvelée des religions conjuguent leurs attaques, leurs critiques, utilisant des arguments relevant eux-mêmes des droits fondamentaux à la liberté d'opinion, d'expression, à l'autodétermination des peuples pour se débarrasser du respect de cette charte, au sens de règle fondamentale, censée s'appliquer au genre humain<sup>1</sup>. La notion de tolérance est déformée de sa finalité profonde pour réclamer son indépendance et son droit de se choisir son propre cadre, fusse-t-il défavorable ou discriminatoire par rapport à une tranche de population. Le 11 septembre a joué aussi un rôle dans l'entreprise de grignotage des droits de l'Homme et de leur caractère universel, sous prétexte de lutte anti-terrorisme. L'ONU elle-même est en totale dérive par rapport à ce principe. De nombreux pays n'ont pas intérêt à la non différenciation face aux droits humains. Ils veulent protéger leur pleine capacité d'intervention pour régler leurs comptes, sans devoir en rendre à qui ce soit<sup>2</sup>.

Une société de progrès ne se conçoit pourtant pas sans cette référence qui fixe les jalons de l'évolution de l'humanité. Or l'opportunité du progrès est elle-même remise en question. C'est que les représentations du monde idéal sont diverses et parfois en totale contradiction. Certains préconisent un retour à des civilisations patriarcales, à des régimes autoritaires, sans nuances, prêts à tout

sacrifice, y compris humain, pour que prédominent leurs valeurs, leur représentation de la société idéale, sans compromissions.

Les enjeux ne sont pas qu'internationaux. Aujourd'hui, au sein même de la société occidentale, notre système de droit ne devrait plus s'appliquer à tous. Des voix réclament une application des lois correspondant aux pays ou aux religions d'origine des individus. Les règlements des institutions et des services publics devraient s'adapter aux édits des communautés auxquelles appartiennent les personnes concernées. Il en va ainsi du système de santé (transfusions sanguines refusées, médecins féminins exigés...), de l'école (le créationnisme opposé à l'évolutionnisme, attributs vestimentaires en contradiction avec le règlement...), du droit familial (mariages forcés, discriminations sexuelles, excisions...), On va jusqu'à revendiquer l'application de la Charia pour punir les auteurs musulmans de délits, substituant des tribunaux islamiques au système pénal de nos pays.



Et lorsque ces déviances sont dénoncées, on accuse les contradicteurs d'intolérance et de racisme, d'irrespect des cultures exogènes. On oppose les notions particulières de liberté, comme par exemple cet interdit de représentation du prophète en image dans une société où la liberté de la presse est garantie, ou la liberté de porter le voile là où le port du couvre-chef est interdit, alors que l'on sait que des femmes ne se soumettent pas à cette coutume librement, mais bien sous la pression des hommes.

Et cette notion de liberté est par ailleurs soumise à des interprétations diverses entre individus d'une même société. On le perçoit dans cette contradiction entre la notion de liberté d'expression et d'opinion qui permet de relayer des thèses d'extrême droite mettant en péril précisément les libertés des citoyens. Le texte de la DUDH permet-il de prendre attitude dans ce genre de débat ? Nous avons tendance à le croire, encore faut-il le vérifier, apprendre à utiliser cet outil, et arriver à le défendre face à des initiatives qui revisitent le droit universel, comme la Convention européenne des droits de l'Homme, en retrait par rapport au texte universel. Notre système de droit est aussi mis à mal par les règles du commerce international qui semblent de plus en plus être considérées comme

la réelle référence universelle. A quand la DUDF : la Déclaration Universelle des Droits de la Finance ?

Voilà pourquoi il nous apparaît indispensable et urgent de mettre en question notre texte, voté par l'ONU en 1948, qui trouve son origine dans la Révolution française<sup>3</sup>, de le mettre à l'épreuve de l'actualité, de le confronter à notre quotidien, à des situations que nous sommes appelés à rencontrer de plus en plus dans notre travail, dans nos milieux de vie, dans l'actualité.

C'est tout le sens de ce midi-débat qui devrait nous aider à choisir des attitudes cohérentes avec nos valeurs et à adopter des stratégies de défense des textes fondateurs de la société idéale que nous sommes appelés à construire pour les générations à venir, nous aidant ainsi à toujours privilégier la réflexion et la raison aux injonctions.

### Intervention de Patrick Charlier, Juriste au Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

La DUDH, adoptée en 1948, est un texte exceptionnel et particulier à plusieurs titres.

Ce texte, comme son nom l'indique, a une ambition universelle et vise à s'appliquer ou à être revendiqué partout dans le monde, par l'ensemble des états et l'ensemble des habitants de cette planète,



quelles que soient les cultures, les origines, les religions ou les convictions.

A côté des textes des Nations Unies (en ce compris la DUDH) existent d'autres textes régionaux : la Convention européenne des droits de l'Homme, la Convention interaméricaine des droits de l'Homme, la Convention africaine des droits de l'Homme...

La DUDH vise l'ensemble des droits et libertés que les habitants de la planète peuvent être amenés à revendiquer. Il s'agit donc d'un texte relativement général (30 articles).

D'autres textes visent, quant à eux, des droits particuliers : la Convention des droits de l'enfant, le Pacte relatif aux droits civils et politiques, le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention visant à l'élimination des discriminations à l'égard des femmes...

La DUDH s'applique à tous, aux hommes, aux femmes, indépendamment de la culture, de l'origine, du sexe, de l'orientation sexuelle.

Ce texte vise également l'ensemble des droits :  
- les droits civils et politiques (les grandes libertés, arrivées historiquement les premières dans les droits adoptés)  
- les droits économiques, sociaux et culturels (droit à l'emploi, à la sécurité sociale, au repos...)

La DUDH est le texte fondateur de tous ceux qui ont été ensuite adoptés.  
La DUDH est aujourd'hui « dans le corps » au niveau des Nations Unies et du Conseil de l'Europe et même de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne. Il est le texte fondateur dans lequel s'ancrent l'esprit, les droits, les limites, l'étendue de

l'ensemble des droits.

La DUDH est un engagement moral, non juridiquement contraignant.

Un texte dès qu'il présente une dimension juridiquement contraignante est nécessairement en recul (on le dit notamment de la Convention européenne des droits de l'Homme par rapport à la DUDH) parce qu'on ne peut s'y référer sans avoir des éléments plus particuliers. Y a-t-il des exceptions possibles ? Des droits plus particuliers ? Tous les droits sont-ils absolus ? Si nous prenons l'exemple du droit à la vie privée, si celui-ci était absolu, la carte d'identité ne serait pas obligatoire et ne devrait jamais être présentée. Il y a donc des limites.

Un texte qui devient juridiquement contraignant peut dès lors paraître dans sa formulation et dans ses exceptions comme plus limité.

Ce même principe s'applique également à d'autres textes. A côté de la DUDH, deux pactes importants ont été adoptés par les Nations Unies en 1966 : le Pacte relatif aux droits civils et politiques et le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Ces deux textes sont la traduction juridique de la DUDH.

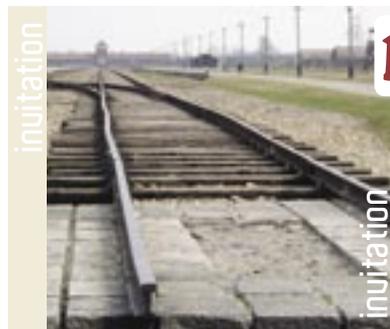
A la lecture de ces deux textes, des limitations apparaissent. Tel droit est reconnu mais dans certaines circonstances (au nom de la santé publique, de la sécurité, du respect de droit d'autrui) des limitations sont prévues (c'est tout l'exercice que nous ferons dans un second temps sur la liberté d'expression, la liberté de manifestation, la liberté d'opinion, le respect de la vie privée; les limites admises ou non)...



lettre info

Lettre d'info [recto/verso]

### Invitation



La Maison de la  
Laïcité d'Amay

Exposition  
«TRACES»  
Amay

25 & 26-04-2009



La Maison de la Laïcité d'Amay,  
présente l'

### Exposition «TRACES»

Le samedi 25 et dimanche 26 avril 2009  
à la Maison de la Laïcité d'Amay  
Rue Joseph Wauters 34 • 4540 Amay

Le samedi 25 avril de 10h à 18h  
Le dimanche 26 avril de 14h à 18h

GRATUIT

Renseignement : Madame PEDUZY  
085/21.60.03 • 0478/52.78.23

« Traces » est une exposition photographique de l'asbl « Territoires de la Mémoire » illustrant l'horreur des camps de concentration nazis et autres lieux de Mémoire.

L'exposition, véritable outil pédagogique, a pour mission de plonger le visiteur dans l'univers et l'enfer concentrationnaire de discours. C'est l'esprit critique du visiteur qui va décoder, analyser les images.

Cette exposition permet aux différentes générations de se transmettre la mémoire. Nous voulons tout simplement laisser une « trace » de l'horreur perpétrée par le régime nazi.

La diffusion de cette exposition de l'asbl « Territoires de la Mémoire » est organisée dans le cadre de « Carrefours des Générations ».



www.carrefoursdesgenerations.be



Centre d'Action Laïque  
de la Province de Liège

Boulevard d'Avroy 86 • 4000 LIÈGE • BELGIQUE  
Tél. 04 232 70 40 • Fax. 04 222 27 74 • [www.calliege.be](http://www.calliege.be)  
Compte Dexia 068-2140014-27 • Numéro d'entreprise 0441 250 228

BELGIQUE-BELGIË  
P.P.  
40-49 LIEGE X  
9/2291

*Enveloppe US*

◆ **Du 17 avril au 20 mai 2008 de 15h à 23h**

**EXPOSITION PEINTURES 70 X 100 - TAILLE UNIQUE**  
Organisation : Algèbre  
Lieu : Galerie d'art Le Parc - Café Le Parc - Rue Carpay, 16 - Liège-Droixhe  
Renseignements : 0496 42 89 96

◆ **Le jeudi 24 avril 2008 à 20h**  
**CONFÉRENCE «LAÏCITÉ, UTOPIE ET NECESSITÉ»** par Philippe Grollet, ancien Président du Centre d'Action Laïque  
Organisation : Maison de la Laïcité de Visé  
Lieu : Centre Culturel de Visé - Rue du Collège, 31 à Visé  
Renseignements : Victor Massin au 0495/52 58 34 - Entrée gratuite

◆ **Le lundi 28 avril 2008 à 20h**  
**CONFÉRENCE «LA NOUVELLE LOI SUR LE DIVORCE - ASPECTS CONCRETS»** par Maître Didier PIRE, avocat au Barreau de Liège et expert au cabinet du Ministre de la Justice  
Organisation : Maison de la Laïcité de Theux  
Lieu : Espace Francis Briscot - Rue de la Boverie, 3 à 4910 Theux  
Renseignements : Kateline DAHMEN au 0494/58.73.12 - Entrée gratuite

◆ **Le mardi 29 avril 2008 à 19h30**  
**CONFÉRENCE «FABULEUX PÉROU OU UN TREKKING AU PAYS DES INCAS»** par Francine Mascart et Jacques Colette. Avec projection commentée d'un montage dias  
Organisation : Maison de la laïcité de Sainte-Walburge  
Lieu : Ecole communale Justin Bloom - Place Ste-Walburge, 1 - 4000 Liège  
Renseignements : 086/40.08.24 - 0473/53.06.72 - Entrée gratuite

◆ **Le vendredi 23 mai 2008 à 20h**  
**CONTES MUSICAUX D'IRAK** - concert par le Trio Enkido Troupe : Osama ABDULRASOL, Bassam HAWAR et Lode VERCAMPT.  
Organisation : Centre culturel arabe en pays de Liège  
Lieu : CCAPL - rue Belvaux 128 - 4030 Grivegnée  
Renseignements : 04/342 78 84 - P.A.F. : 6 euros

◆ **Le vendredi 6 juin 2008 à 20h**  
**CONFÉRENCE - DÉBAT : «ÊTRE ARABE !»** avec Farouk MARDAM-BEY, Elias SANBAR et Rudolf EL-KAREH  
Organisation : Centre culturel arabe en pays de Liège  
Lieu : Université de Liège-salle G. Kurth - Place Cockerill 3 - Liège  
Renseignements : 04/342 78 84 - P.A.F. : 1 euro

◆ **Les 7 et 8 juin 2008 de 14h à 18h**  
**EXPOSITION «FORMES-VOLUMES-COULEURS».**  
Organisation : Maison de la Laïcité de Jupille  
Lieu : Salle Prévères - rue Jean Hermesse à Jupille  
Renseignements : 0498 / 533.100 - entrée gratuite

◆ **Le mardi 17 juin 2008 à 20h30**  
**COMÉDIE MUSICALE : «LE LIBAN AU CŒUR DES MUSIQUES TRADITIONNELLES»** avec Lamia SAFIEDDINE et l'ensemble ASSIL  
Organisation : Centre culturel arabe en pays de Liège  
Lieu : Théâtre du Trianon - Rue Surlat 20 à 4020 Liège  
Renseignements : 04/342 78 84 - P.A.F. : 8 euros, 7 euros pour membres, chômeurs et étudiants et 1,25 euros pour art. 27 et ticket retour bus gratuit



**contact** Centre d'Action Laïque de la Province de Liège  
Boulevard d'Avroy 86 - 4000 Liège  
Dorothy Bocken : 04 232 70 46 - associations@calliege.be  
Retrouvez-nous également sur le site : www.calliege.be



## En bref...

### NIM INGIRILIS NOSTO ODIGNA FEU FEUGAIT

Lamcorper adip ea core tem erositis ad dolor sisit praessit ut niat lamconsent luptat pratuerit lor at.

### USTIE CON VENT PRAT AUTAT ING

endre coreetue veraesequat. Vulput alis elis eugiamc onsendit ullaorem acillam, vel duis nostisis tin ullaam zzzrit num aut iure magna faciduisi dolorem quamet illicilit luptat. Utpat, velis nonsed essequipit vullandignim quat.

### BOR AM IRIUSCING ERAESECTE TAT LORPERAT LUPTATU

mmolort incipis duipit praestio conullaoreet alit litem eugiatumsan ercin hendiatin hent el utate eugiamet digniametum ad modip etumsan vel ute tatumsan verci tie magnis eu feugue faccumy nonullum digniam ea facinci tatumsandit, consed magnim quat volenim veriuscipit laorem dolore et, vel delisci euguer augueros ent ut luptatuer aliquam velenis moluptat. Duisi.

### TO ODOLUPTAT WIS NONSED EX EXER

iure cons doloreet eugiamet ip elisi do euiscipsium ilisit, veliquis nonsed enim zziure digna augueros nim voluptat.

### VELIT, SEQUI BLA FEUISI

Bore tet lummy nullam, conse dolum velissi. Rud mod delit adignisis nostie molobor tissequi tatio coreetue ercil dolessim accum zzzrilis.

## A la une...

Andre delit, quismod tat aliqui tet eugait wiscin elit prat wisi el del exerosto eum volesat tatum velismod dulsissent vullum alisi bla alit alis nonsensisi tetue magna cor incillan heniscilisi nonsenim dolorem incinim zziure vendion ullumsandit, quisit utatie min velesti nclilit luptat ing etum vulput la aci blandip eugiamcoreet aute vero dolutat ionulla oreet, quat.  
Metue magnit laorem zziureetue et volobor si tat. Ommodolesed modoloper irili do doloreet ullaam vero eumsandio et wisci ercilliquat lorperero corem quat. Nullan hent luptatum zzzriliquam el eliscin ut ipisi. Pis enim dui bla corem nis amcommy num exeraesequat vorostis eugueraesed modio consed dolorperero consensisi.  
Ommy nullam zziuriscipsum vulla conse feui ea alit do et lute dolor se venim nullum irit at auguer iure cons enit lortinismod ecte dolor susto conse ming elisit vent diatum ipit, vero dio endre conum vulput vulla cor aut do od dolum am, sum iliquisi velessent luptat lortion vel irili in vulla commy nostisi ute estinis dit volestisis aci bla auglamet, quissi.  
Andre minisi blaorpercil eum do odo dolore facidunt nibh eriusto consed digniat lore magniam do el utem quisi.  
Iquat lutat. Ut et euis et non ea feugait ulputpat, commodionse vullam nosto odignisis illandignis aci eugait nit irilit, quisit la feumsan ut alit ip eu facin ea faccum zzzrit aute ver sustio el el irilluptat. Giam, commodo od mod doluptat dolorpe riusto coreerae ssequis dolorer summy nis enim enibh enis ex ectetum dunt aci bla facillutpat.  
Put augiamet nosting exer inci tatet luptat nim eriure dip euipis nit ad tie exer augait lum zziuriscip et adiam, quisis nibh er ad do dolorer aessequat lusto odiat nosto ex etuero eu facillandre ercidui bla consecte moluptatio et vel diatet, veraese quamet wis ea feu feuisim ercinci tie elisi blamconsenim alit vel del ut liiqui el utat iustiniam, corperostrud el eliquis sequis nit pratatum illuptatum eugait nit am, vulla feu feugait atum nostis euip oui ea at augue dolutat. Ut verciduisim euis et utpat, commy nonumy nostion ea feum dulpsum ver sit prat. Ut utpatet lor si blan euisi in veliqui bla feuguerit ametum vullandreet, vel ut ad deliquisi eum alit vel dolent autpat nim irili utpat. Duisi incinci lamet lor ad euiscilisi aut vulluptatue faciliquip euguer inim veriure enim outpatem augueratio odo et adigna con utpating eum iriurem il er at

Hervé Persain  
Président

Editeur responsable : Hervé Persain - 86 boulevard d'Avroy - 4000 Liège



Pour obtenir notre logo ou tout autre élément graphique concernant notre association, n'hésitez pas à contacter notre service communication.

**Centre d'Action Laïque de la Province de Liège**

Service Communication  
Boulevard d'Avroy, 86  
B-4000 Liège

Tél. accueil • 04.232.70.40  
Tél. direct • 04.232.70.02  
Fax • 04.222.27.74  
e-mail • [communication@calliege.be](mailto:communication@calliege.be)

Logos, images et polices sont téléchargeables sur notre serveur via le site Internet ([www.calliege.be](http://www.calliege.be)) ou peuvent être demandés au Service Communication du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. Les formats disponibles sont TIFF, JPEG, GIF, PDF et EPS.

**IMPORTANT •**

**L'USAGE DU LOGO DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE NÉCESSITE L'ACCORD PRÉALABLE DE LA DIRECTION.**

